

Conditions générales de conversion des points de la « Carte de Fidélité » de Carrefour Algérie.

Conversion des points en bons d'achat :

Les points accumulés sur la carte de fidélité d'un client FID peuvent être convertis durant la période du 09/05 au 27/05/2024, en bon d'achat selon la volonté du client FID au niveau de l'accueil des magasins Carrefour Alger et Carrefour Bordj Bou Arreridj

L'équivalent d'un point est 1 DA en bon d'achat, **1Points =1 Dinars Algérien**. Le seuil minimal requis en termes DA de points pour avoir droit à la conversion en bon d'achat est de 200 points.

Le client FID souhaitant convertir ses points en bon d'achat et dépassant le seuil minimal requis doit choisir la valeur du bon d'achat en fonction des valeurs des bons d'achat proposées par Carrefour Algérie.

Le nombre de points convertis en bon d'achat est déduit du solde de points du client commandant la conversion. L'annulation de la conversion n'est pas possible après la remise du bon d'achat au client FID.

Le bon d'achat peut être utilisé au niveau des magasins Carrefour Alger et Carrefour Bordj Bou Arreridj pour effectuer des achats allant jusqu'au montant figurant sur le bon d'achat avant sa date d'expiration.

Il est précisé que le montant des achats sur lequel le titulaire fera valoir son bon d'achat devra nécessairement être égal ou supérieur au montant du bon d'achat. Il ne sera pas rendu de monnaie sur le bon d'achat.

Carrefour Algérie ne pourra être tenue pour responsable en cas de vol ou de perte du bon d'achat.

Carrefour Algérie se réserve le droit de vérifier les informations du client FID durant l'opération de conversion. Le client FID s'engage à fournir toutes pièces justificatives nécessaires pour cette vérification.

### Conversion des points en cadeaux :

Les points accumulés sur la carte de fidélité d'un client FID peuvent être convertis à tout moment en cadeaux selon la volonté du client FID au niveau de l'accueil des magasins Carrefour Alger et Carrefour Bordj Bou Arreridj.

Le client FID a le droit de choisir un cadeau parmi les cadeaux proposés par Carrefour Algérie. Il ne peut pas demander un article qui n'est pas proposé au moment de la conversion.

Les cadeaux sont proposés contre un nombre de points choisi par Carrefour Algérie. Après l'opération, les points convertis seront déduits du solde des points du client FID.

Un cadeau ne peut être remboursé ou échangé contre un autre article.

Carrefour Algérie se réserve le droit de vérifier les informations du client FID durant l'opération de conversion. Le client FID s'engage à fournir toutes pièces justificatives nécessaires pour cette vérification.